

**FLEURIER** La première étape des rénovations est presque terminée.

## Exit la patinoire de Belle-Roche, voici le centre de sports de glace

MATTHIEU HENGUELY

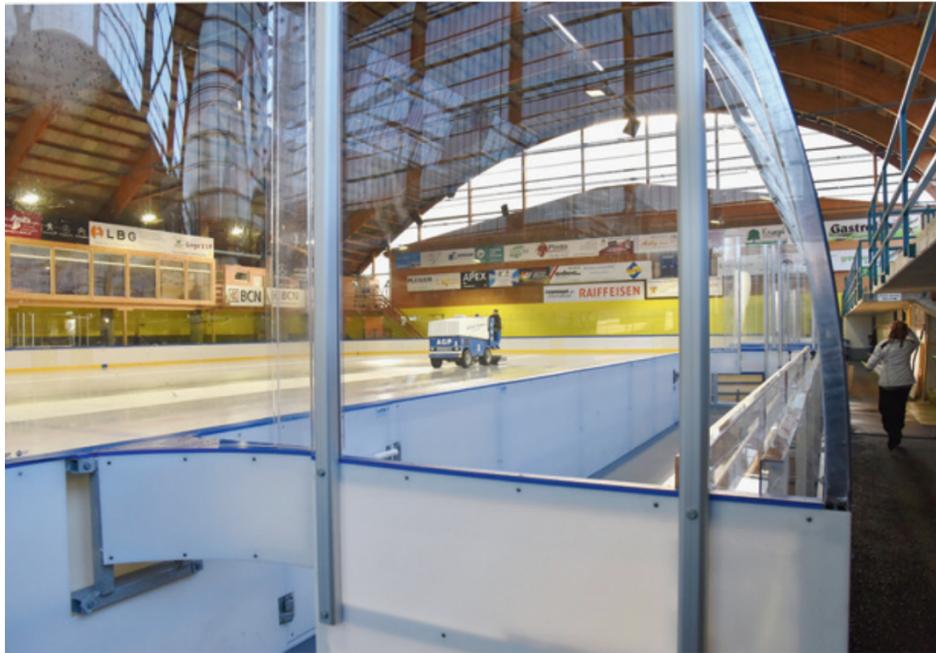
Avec l'arrivée mercredi des nouveaux bancs des joueurs, convoyés par camion depuis la Finlande, la patinoire de Belle-Roche est en train de terminer la première étape de sa mue. Désormais identifiée comme Centre de sports de glace du Val-de-Travers, la patinoire est à la moitié de la rénovation promise lors de sa vente par la commune à une société issue du club de hockey du CP Fleurier.

Ces premiers travaux, entamés à Pentecôte, ont surtout touché à la machinerie et à la zone de glace elle-même. «Il a d'abord fallu couler une première dalle de béton pour rattraper le faux niveau», explique Valentin Hotz, l'un des responsables de CP Fleurier SA. A l'origine en extérieur, l'ancienne patinoire était en légère pente, histoire que l'eau puisse s'écouler en cas de pluie. «Il y a 12 centimètres de différence entre les deux côtés. Fleurier a toujours joué à la montée!»

Au niveau technique, tout est neuf. Exit le compresseur de 1964 et l'ammoniac nécessaire à la bonne marche des installations. La nouvelle machine, six tonnes pour 700 ampères de puissance, va prendre le relais le week-end prochain. Autour de la glace, de nouvelles bandes anticommotions – elles doivent atténuer les conséquences des charges – ont été installées. Au-dessus de la patinoire, les lampes au mercure ont laissé la place à un éclairage LED, déjà très apprécié des spectateurs observant les entraînements des juniors mercredi dernier.

### Davantage de vestiaires

Un coup de peinture a également été donné aux vestiaires. Un nouveau a d'ailleurs été aménagé dans l'ancien local matériel de la halle de gymnastique voisine, alors que ce matériel a été transféré dans l'une des deux petites extensions du bâtiment,



Nouvelle machinerie et nouvelles bandes: les patineurs profitent d'une zone de glace de dernière génération.

RICHARD LEUENBERGER

côté Pénétrante. Les rénovations ont aussi touché les vestiaires arbitres, qui offrent davantage de place. «Ça nous aide aussi pour les entraînements, puisque de plus en plus de filles font du hockey», relève Valentin Hotz.

Au total, les travaux techniques ont coûté près de 1,6 million de francs. Auxquels s'ajoutent les 800 000 francs d'achat des installations (un prêt à rembourser), tandis que la future extension, dont la construction doit débuter en février prochain devrait coûter quelque 1,2 million supplémentaire.

Ce nouveau bâtiment viendrait à l'est de la patinoire. L'actuel local technique serait en partie rasé, tandis que les nouveaux murs iraient dans le prolongement de la patinoire, côté H10. Dans cette nouvelle structure, on retrouverait l'entrée du complexe, la buvette, l'administration, une salle de fitness, ainsi que des casiers pour l'équipement des joueurs. L'actuelle buvette, elle, sera transformée et deviendra le ves-

taire de la première équipe. Au final, ce sont donc quelque 3,6 millions de francs que coûtera l'entier du projet. CP Fleurier SA espère encore réunir un million de dons et de sponsoring, en plus des prêts bancaire et communal. «C'est beaucoup, mais si vous voulez développer un centre de glace, vous devez être au top dès le départ», insiste Valentin Hotz.

Les porteurs du projet n'avaient jamais caché vouloir faire venir

des équipes de ligue nationale ou carrément des sélections. «Nous avons une touche avec l'équipe suisse féminine, mais aujourd'hui, les sélections demandent une horloge centrale sur la patinoire. On est en train de voir si on peut négocier cette norme», dit Valentin Hotz.

La location de temps de glace en été doit permettre à la société de tourner. Là réside désormais tout le challenge. ◉

### DANS LES BANDES

**TROIS ENGAGEMENTS** CP Fleurier SA a procédé à trois engagements. Deux employés se chargent de la technique – l'ancien employé qui s'occupait de la patinoire a préféré rester à la commune –, tandis que Mike Cortese a été nommé secrétaire général. Il doit autant s'occuper de l'administration du centre que de sa promotion. Le nouveau secrétaire général connaît bien les lieux, puisqu'il est l'un des coprésidents de Carnavallon depuis plusieurs années.

**LE FROID AU COMPTOIR** Non, les nouveaux propriétaires n'ont pas voulu mettre dehors le Comptoir en enclenchant la machine à froid en cours de manifestation. «C'était prévu d'enclencher la machine jeudi, comme les fois précédentes. La différence, c'est qu'avec les nouvelles installations (réd: hors du compresseur qui n'est pas encore actif), le froid s'est fait beaucoup plus vite que prévu», explique Valentin Hotz.

### SAINT-BLAISE

## Un crédit de 34 millions pour les collèges applaudis

Une salve d'applaudissements avant que les verres ne trinquent. C'est dans cette ambiance qu'a été acclamée l'acceptation, par 33 voix contre 2, d'un crédit de 34 millions de francs, jeudi soir, lors de la séance du Conseil général de Saint-Blaise. Crédit devant permettre de passer enfin à la concrétisation du projet au nom prometteur des «Quatre Fantastiques». Soit l'assainissement complet de l'actuel collège de Vigner (datant de 1969) et la construction de trois autres bâtiments scolaires sur le même site. Le chantier devrait débuter l'an prochain et les premiers écoliers fouler le tout frais bitume à la rentrée 2020.

### Chantier «pharaonique»

Elaborés selon le concept Minergie, dotés de grandes baies vitrées sur des façades couleur pierre d'Hauterive (question de bien les intégrer au cœur du village), les quatre bâtiments et leur intérieur n'ont pas manqué de séduire les élus. Néanmoins, les débats furent (très) longs avant que les membres des autorités ne laissent éclater leur joie.

C'est autour de la gestion de ce crédit d'engagement «énorme» et de ce chantier «pharaonique», pour reprendre les qualificatifs du libéral-radical Charles Constantin, qu'ont tourné questions et interrogations.

Chacun des 35 conseillers généraux présents ont reconnu être conscients de la responsabilité qui pesait, jeudi soir, sur leurs épaules. Leur décision

pouvant s'avérer lourde de conséquence.

Face à pareil enjeux, les élus, bien qu'acquis (deux d'entre eux mis à part) à la cause, ont fait part de leurs craintes. D'abord d'ordre financier. Certes, seule une charge de quatre millions de francs incombera à la commune pour la réalisation du parking, de l'auditorium et de sa cuisine et une partie de la chaufferie. Les 30 autres millions, de même que les intérêts et amortissements, seront à charge de l'Eorén (école obligatoire de la région de Neuchâtel). Toutefois, en sa qualité de propriétaire, c'est la commune qui contractera tout de même l'emprunt. D'autres interrogations concernent les mesures qu'une telle construction requiert. Autant de questionnements résumés par les propos du membre de l'Entente Lorenzo Zago «Si l'on veut réaliser le projet d'une génération, il ne suffit pas de voter ce crédit. Il faut aussi critiquer, prévoir.»

### Convention Eli10

Autre point à l'ordre du jour, l'abrogation du règlement pour la fourniture de l'énergie électrique. Règlement remplacé par une convention liant la commune à Eli10, une société qui se chargera de la gestion du réseau électrique. Un réseau qui reste en mains de la commune de Saint-Blaise, actionnaire, du reste, d'Eli10. C'est finalement 33 voix contre 2 qui ont accepté la ratification de cette convention. ◉ FLORENCE VEVA



Avec ses façades couleur pierre d'Hauterive, le futur complexe des Quatre Fantastiques s'intégrera dans le paysage. BUREAU D'ARCHITECTE MINDER

### MÉMENTO

#### NEUCHÂTEL Halloween aux Halles.

La fête d'Halloween de Terrible Style, auquel s'associe la Ville de Neuchâtel, aura finalement lieu aujourd'hui, de 17h à 4h, à la place des Halles, et non au temple du Bas, comme annoncé par les organisateurs mercredi. Divers ateliers: courge, maquillage et photo souvenir. DJ's et démonstrations de danse. Gratuit.

#### Nouvelle galerie.

L'exposition inaugurale de l'Espace Nicolas Schilling & galerie est vernie aujourd'hui de 16h à 19h, au faubourg de l'Hôpital 11. Elle présente les peintures et sculptures des frères Müller. Grégoire, l'aîné, vit à La Chaux-de-Fonds, tandis que Manuel est établi à Lausanne.

**NEUCHÂTEL** La capitale cantonale figure au rang des cités européennes de la Réforme.

## Un label religieux pour une ville bel et bien laïque

Parmi plus de 70 villes européennes et dix suisses, Neuchâtel est désormais Cité européenne de la Réforme. Dans le cadre des festivités du 500e anniversaire de cette dernière, le label sera remis aux autorités le 9 novembre. Un camion exposition en tournée sur le continent sera ce jour-là dans la capitale cantonale.

«Neuchâtel est encore fortement marquée par la Réforme», souligne Thomas Facchinetti, président du Conseil communal. «La Ville est propriétaire de bâtiments emblématiques, comme la Collégiale ou le temple du Bas, qu'elle entretient. Ce qui est intéressant, ce n'est pas simplement des pierres. Mais une histoire, une pensée en dialogue.» Plus prosaïquement, l'étiquette doit aussi avoir

des retombées touristiques. «Nous avons toutes sortes de labels, comme celui de cité de l'énergie», relève Thomas Facchinetti. Le dernier-né «met en lumière une autre facette de la ville». Il n'est pourtant pas question de réduire celle-ci à une religion. «Pour nous, il est clair que Neuchâtel est une ville laïque, au sens noble du terme, qui ne vise pas à expurger tout signe religieux.»

### Surprise pour la crèche

Ces propos font écho avec la vive polémique qui avait entouré, il y a onze mois, le déplacement de la crèche de Noël, d'abord dressée face à l'hôtel de ville. La Ville n'avait pas cherché à la cacher: «C'est un profond malentendu», rappelle le conseiller com-



Le «camion à histoires» de la Réforme qui s'arrêtera à Neuchâtel. SP

munal. Cet épisode «montre que les symboles religieux appartiennent plus à la population que strictement à l'Eglise», estime Christian Miaz, président du Conseil

synodal de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (Eren). «Cela ne nous posait pas de problème de déplacer la crèche.» Autour de cette der-

nière, Thomas Facchinetti promet «une surprise» en fin d'année.

### Une riche journée

D'ici là, l'année de festivités autour de la Réforme démarre mardi, par une exposition au temple du Bas. Le 8 novembre s'y tiendra une conférence sur les relations entre protestantisme et république.

Le «grand événement» est pour le lendemain et un portique l'annonce à l'entrée de la rue de l'Hôpital. Dans un «camion à histoires» venu d'Allemagne, un film sera consacré à Neuchâtel. Diverses animations sont prévues, comme une tribune libre animée par des pasteurs ou une soupe populaire. ◉ FME